



Rapport d'activité du Comité Consultatif Coutumier Environnemental Année : 2022

Sommaire

Sommaire	2
I. Introduction	4
A. Rappel CCCE :	4
1.1) Statuts juridiques	5
1.2) Budget	5
II. Bilan Moral	5
A) Point sur la gouvernance du CCCE	5
1.1) Vie de l'association sur la période écoulée :	5
1.2) Bilan des réunions internes.....	7
B) Contenus liés aux activités de l'association	9
1.1) Point sur l'influence du conflit du projet de cession de Vale NC sur les activités et missions du CCCE	9
1.2) Bilan des rendus d'études financées par le CCCE	9
C) Etat de l'équipe fonctionnelle du CCCE	10
III. Perspective de développement	10
D) La mise en place de la BEC	10
1.1) Organisation	10
1.2) Missions et objectifs	11
1.3) Ressources financières et humaines	11
E) Calendrier 2023	12
1.1) Planning point d'étapes 2023	12
1.2) Planning des projets/dossiers importants 2024.....	12
Conclusion	12

Le mot du président

En préambule, je souhaite utiliser ce temps de paroles pour m'adresser à nos représentants des Chefferies. En effet, c'est avec beaucoup de fierté, mais également de respect et d'humilité que je m'abaisse devant vous qui m'avez nommé Président lors du Conseil qui s'est déroulé à la tribu de Goro - Yaté en 2023. Je tiens également à remercier les membres de droit et les conseillers de l'association qui ont su maintenir, malgré les crises successives, la stratégie d'autonomie du CCCE tant voulu par nos populations.

Pour rappel, fin 2019, le Président Directeur Général de Vale Nouvelle-Calédonie avait annoncé un changement radical de cap et de stratégie industrielle et minière pour Vale NC. Ce qui s'est traduit par le projet de cession de VALE NC. Cette stratégie a conduit à un conflit de 6 mois entre les coutumiers de l'aire Djubea-Kapumë et l'industriel autour de cette cession. Ce conflit a abouti à une usine Pays, avec une gouvernance qui associe pour la première fois des intérêts calédoniens majoritaires. De plus la crise sanitaire retarde les échéances importantes de la structure. La situation conflictuelle et instable nous a obligé à rapidement faire évoluer l'organisation du CCCE vers une médiation conduite par le tribunal de Paris.

C'est en fin 2022 que le CCCE conclut la médiation avec Prony Ressources NC en signant le protocole d'accord et la convention de mise à disposition du personnel.

I. Introduction

A. Rappel CCCE :

Le Comité Consultatif Coutumier Environnemental a pour but de contribuer à atteindre l'objectif de développement durable, dans le cadre du Pacte pour un développement durable du Grand Sud, signé entre la société Vale Nouvelle-Calédonie et les représentants des populations du Grand Sud, en associant les représentants des populations voisines au projet d'usine hydrométallurgique de traitement du nickel et du cobalt.

Elle aura pour missions :

- de favoriser l'information continue des populations voisines et de participer au développement continu des programmes de surveillance et de suivi des opérations d'exploitation ;
- d'instaurer une discussion permanente entre la société Vale Nouvelle-Calédonie et les populations voisines au Projet ;
- de garantir la participation des instances coutumières au suivi environnemental du projet et à ses impacts socioculturels ;
- de prendre en considération le savoir traditionnel kanak, les données scientifiques collectées et le retour d'expérience.

Dans le cadre de ses missions, l'association, à travers son Conseil, aura la possibilité :

- de donner un avis sur le programme de gestion environnemental de la société Vale Nouvelle-Calédonie et sur le protocole de surveillance en tenant compte du cadre réglementaire applicable ;
- de formuler des avis concernant notamment les documents suivants :
 - le plan d'exploitation des espaces susceptibles d'être impactés de façon significative ;
 - les programmes de surveillance environnementale et les programmes de suivi des opérations ;
 - les résultats des opérations de surveillance du site et des autres données à caractère environnemental ;
 - le bilan environnemental annuel ;
 - les plans d'intervention environnementaux, d'intervention d'urgence et les plans de fermeture.
- d'être informée par la société Vale Nouvelle-Calédonie du contenu et de l'avancement des dossiers de demande de permis environnementaux sur lesquels elle pourra également émettre des avis ou recommandations ;
- d'être informée des mesures correctives prises par la société Vale Nouvelle-Calédonie en cas de non-conformité aux permis environnementaux ou autorisations ;
- la possibilité de décider de la conduite d'études environnementales concernant l'exploitation et son impact ;
- la possibilité de formuler des recommandations à la société Vale Nouvelle-Calédonie sur les mesures à prendre afin de prévenir ou de minimiser l'impact des opérations sur l'environnement ;
- élaborer une stratégie de mise en valeur du savoir traditionnel kanak au sein des opérations ;
- prendre en considération, dans le cadre de ses travaux les intérêts particuliers des tribus de Païta compte tenu des liens coutumiers existants.

1.1) Statuts juridiques

Il a été convenu entre les signataires du Pacte pour un développement durable réunit en Assemblée Générale Constitutive le 29 octobre 2009 que le Comité Consultatif Coutumier Environnemental prenne la forme juridique d'une association de loi 1901 et ce, afin de garder une certaine souplesse.

1.2) Budget

Pour mener à bien ses missions, le CCCE dispose d'un budget annuel initial de 24 millions FCFP, revalorisé chaque année au taux de 1,5% par an à compter de la troisième année.

Le compte du CCCE est abrité par la Société Générale et la gestion du compte est confiée au trésorier. Les modalités liées à la gestion de ce compte ont été validées par voie de procès-verbal en date du 12/04/2010 (cf. annexe).

II. Bilan Moral

A) Point sur la gouvernance du CCCE

1.1) Vie de l'association sur la période écoulée :

a) Situation

Le comité consultatif coutumier environnemental a été dans l'obligation de mettre en sommeil ses activités de surveillance environnementale sur le site de PRONY RESOURCES, depuis le conflit du projet de cession de Vale NC. Malgré tout, le coordinateur maintient une activité optimum du CCCE et répond aux besoins administratifs et comptable de la structure. Le coordinateur avec l'appui du conseil et du bureau a permis la restructuration et la réorganisation du CCCE et la mise en place du projet « CCCE 3.0 » afin de répondre aux nouveaux défis qu'imposent la cession de l'usine du sud, d'avoir la capacité d'aider les populations face au changement climatique et prendre en compte les pistes d'améliorations évoquées lors du bilan du Pacte.

b) Évolution de l'activité,

L'année 2022 a été marquée par :

1. La médiation entre Prony Ressources NC, le CCCE et le médiateur Romain CARAYOL avocat au Barreau de Paris. Il y a eu 12 séances plénières. Cette médiation s'est achevée le 29 décembre 2022 suivie de la signature du protocole d'accord et de la convention de mise à disposition du personnel entre les différentes parties le 19 janvier 2023.
2. Le lancement de notre processus de recrutement et en particulier celui de notre ingénieur, un axe important de développement de notre projet.
3. Le suivi du projet Green CROSS avec 7 expertises environnementales aux alentours du site de Prony Ressources NC et l'enquête de terrain avec les populations locales.

Composition des membres du CCCE

Assemblée Générale		
Membres de droit	Titulaires	Suppléants
Senat coutumier	Justin Gaïa	Pascal WADECLA
Conseil Djubea Kapumë	John TINDAO	Rudolph TOGNA
Chefferie Touaourou-Waho	Adrien KOROMA	Bernard VOUTI
Chefferie de Goro	Jean-Pierre AGOURERE	Julien AKOUGNY
Chefferie Unia	Lambert TARA	
Chefferie Conception	Rudolph TOGNA	Maurice DHOU
Chefferie L'île Ouen	Pascal WADECLA	Louis COMBO
Chefferie Saint-Louis	Jean-Pierre WAMYTAN	
Chefferie Mont-Dore	KATE Gilbert	Adolphe MOYATEA
Chefferie Ile des pins	Charles NEOERE	Adrien APIKAOUA
Chefferie Païta	Jean-Claude KOMEDJI	
Comité Rheebu Nu	Sileva MAPOU	André VAMA
Membres observateur		
Vale NC/Prony Ressources	Daniel RONEICE	Yann VESILLIER

Conseil CCCE		
	Conseillers titulaires	Conseillers suppléants
Senat coutumier	Pascal WADECLA Justin GAÏA	Victor AKAPO Rock Alphonse WAMYTAN
Conseil Djubea Kapumë	Gilbert KATE Rudolph TOGNA Jean-Claude KOMEDJI Christophe VAKIE Pascal WADECLA	Rock Joseph WAMYTAN Jocelyn OUKA Michel NADOBA Joseph VENDEGOU A désigner par écrit
Chefferie Yaté	Robert ATITI	Adrien KOROMA
Chefferie Mont-Dore	Joseph KATE	Angélique WADECLA
Chefferie Ile des pins	Charles NEOERE	Adrien APIKAOUA
Comité Rheebu Nu	André VAMA Gille TARA Alain MOUYRI Sileva MAPOU Bernard VOUTI	Martial ATITI Steeve OUCHO Jean Henrick Koutchaoua Lambert TARA Maurice DHOU
Vale NC/Prony Ressources	Daniel RONEICE Yann VESILLIER	Jean-luc FOLIO Mathilde VERDIER

Bureau	
Fonction	Représentant
Président	Siléva MAPOU
Vice-Président	Christophe VAKIE
Trésorier	Gilbert KATE
Secrétaire	André VAMA

1.2) Bilan des réunions internes

En 2022 le CCCE réuni :

- 1 Assemblée Générale Mixte
- 7 réunions du Conseil d'Administration
- 6 réunions du Bureau

a) Représentation en Assemblée générale

Pour des raisons judiciaires citées plus haut, l'approbation des comptes 2020 du CCCE a été effectuée lors de l'Assemblée Général MIXTE, le 27 janvier 2022, à l'hôtel Le Centre Ducos.

b) Récapitulatif des réunions du Conseil d'Administration

DATES	OBJET DES RÉUNIONS DE CA
27 janvier 2022	- Présentation et validation du bilan moral 2020
14 avril 2022	- Présentation du nouveau directeur - Planning 2022 - Point juridique de la structure
25 mai 2022	- Pas de quorum
1^{er} juin 2022	- Présentation et débat sur le projet de modification des statuts - Présentation et débat sur le projet de modification du règlement intérieur
21 juin 2022	- Pas de quorum
28 juin 2022	- Présentation et débat sur le projet de modification du règlement intérieur - Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> • Point sur le poste du directeur (fin de de période d'essai) • Point environnemental
23 décembre 2022	- Présentation et validation des statuts de la structure - Validation des propositions de la médiation - Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> • Point environnemental sur la fuite CO2 • Suivi Green CROSS et les 7 expertises

c) Récapitulatif des réunions du Bureau

DATES	OBJET DES RÉUNION DU BUREAU
28 février 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des procès-verbaux (CA et AGM du 27/01/22) - Validation des jetons de présence - Validation des factures d'achats - Débat sur le recrutement du poste de directeur - Tournée d'information 7 expertises
21 mars 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des procès-verbaux (Bureau du 28/02/22) - Validation des factures - Validation de l'ODJ (CA du 14/04/22) - Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> • Point sur la mission Green CROSS
02 mai 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des procès-verbaux (CA du 14/04/22) - Validation des factures - État d'avancement des 7 expertises Green CROSS - Saisine CCDK – Projet PROMED - Point financier - Règlement intérieur
30 juin 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des procès-verbaux (Bureau du 02/05/22) - Validation des procès-verbaux (CA du 25/05, 01/06, 21/06 et 28/06) - Validation des factures - Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> • Commission minière • Mise à disposition du véhicule
1^{er} septembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des procès-verbaux (Bureau du 30/06/22) - Validation des factures - Présentation du projet BEC - Projet ACCROPORA : Poursuite du projet
24 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des procès-verbaux (Bureau du 01/09/22) - Validation des factures - Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la réunion de l'AGM • Point sur la médiation

B) Contenus liés aux activités de l'association

1.1) Point sur l'influence du conflit du projet de cession de Vale NC sur les activités et missions du CCCE

Pour rappel, depuis octobre 2020, le CCCE ne peut plus compter sur la mise à disposition des techniciens pour le suivi environnemental de Prony Resources NC normalement prévu par le PACTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND-SUD. En conséquence, le CCCE a été dans l'obligation de porter plainte au tribunal de Paris en avril 2022, contre Prony Resources pour non-respect du PACTE. La décision intermédiaire du tribunal de Paris a été d'ordonner une injonction de médiation entre les parties afin d'avoir un règlement à l'amiable. Depuis, le CCCE et PRNC sont en médiation afin de concourir à un règlement de conflit et surtout à l'élaboration d'un cadre juridique définissant les relations fonctionnelles entre nos deux parties. Cette médiation s'est achevée le 29 décembre 2022 suivie de la signature du protocole d'accord et de la convention de mise à disposition du personnel entre les différentes parties le 19 janvier 2023.

En janvier 2022, le recrutement d'un directeur au profil d'ingénieur a été acté et privilégié par le conseil. Ainsi, parmi 3 candidats au jury final, Monsieur VENDEGOU Kenzo, ingénieur de formation mais également avec des compétences managériales, a été choisi par le Bureau et validé en conseil. Après 3 mois en période d'essai, le Bureau n'a pas pu donner suite à son contrat étant donné une convention qui le liait avec le Sénat coutumier. Le coordinateur a donc repris la structure et poursuivi le travail de restructuration et surtout de remise en activité de l'association.

1.2) Bilan des rendus d'études financées par le CCCE

Etudes	Entreprises	Conclusions	Coûts
SUIVI DU MILIEU MARIN DANS LES BAIES KWE ET DE PORT BOISE	OEIL	En l'état actuel, cette étude montre que la mise en évidence des impacts de l'activité minière sont difficiles à établir clairement. Mais en baie Kwé, les fortes concentrations en cobalt et en nickel, tant dans la colonne d'eau que dans les sédiments, suggèrent que ces deux traceurs d'origine latéritique sont des produits de lixiviation des latérites jaunes qui font actuellement l'objet de leur exploitation. L'ensemble des résultats ne permettent pas de considérer la baie de Port Boisé comme dénuée de toute influence minière. En effet, d'une part, d'anciennes concessions minières ont par le passé été exploitées et sont aujourd'hui en proie aux mécanismes de lixiviation des sols par les pluies et, d'autre part, il semble qu'une fraction des eaux provenant de la Kwé puissent être transportée	7 600 000 Xpf (2,950 MF payés en 2021 et 4,650MF payés en 2022)

		<p>jusque dans Port Boisé où, avec la circulation générale, elles sont ensuite diluées en atteignant les couches plus profondes. De cette étude, il ressort assez clairement la nécessité d'effectuer des calculs de flux de matière (modélisation hydrodynamique) entre ces deux baies et des mesures géochimiques intégratrices complémentaires de type séquentiel. En effet, ces mesures mériteraient d'être mises en place sur un plus long terme afin de statuer sur le fonctionnement des deux baies et leurs impacts respectifs liés, soit à leurs passifs historiques ou bien à des perturbations d'origines anthropiques actuelles.</p>	
--	--	--	--

C) État de l'équipe fonctionnelle du CCCE

PELLETIER Ricardo : Coordinateur

La mise à disposition des techniciens CCCE par Prony Ressources Nouvelle-Calédonie, n'étant pas effective l'année 2022, l'équipe fonctionnelle ne peut être considérée comme complète et opérationnelle.

III. Perspective de développement

D) La mise en place de la BEC

1.1) Organisation

Pour rappel, le CCCE a souhaité renforcer ses missions en s'impliquant davantage dans la gestion et la valorisation des espaces naturels du grand Sud hors secteur minier et qui concerne d'autres problématiques environnementales. Pour cela, le CCCE en parallèle de la mise en forme du projet CCCE 3.0, continue le projet initié en 2019 par la présidence et le bureau de Monsieur ATITI Robert, de Brigade Environnementale Coutumière (BEC)

La structure se composera d'un coordinateur qui aura la responsabilité d'harmoniser et optimiser les missions de chacun par rapport à l'objectif général du CCCE en termes de suivi de l'exploitant et de préservation de son environnement naturel et social et s'assurer que l'outil réponde activement et physiquement aux missions fixées initialement :

1.2) Missions et objectifs

Elle intègre logiquement les objectifs globaux du CCCE en termes de suivi et préservation de son environnement naturel et social et représentera un outil capable de répondre activement et physiquement aux missions fixées initialement et demandées par les autorités coutumières :

- Mettre en œuvre des programmes d'études environnementales concernant des thématiques environnementales et qui interroge les autorités coutumières et la population.
- Donner un avis sur les programmes de gestion environnementales et le protocole de surveillance ordonnés par la Province-Sud ou les communes dans l'aire Drubea-Kapumë tout en tenant compte du cadre réglementaire applicable,
- Participer aux programmes de gestion environnementale mis en place dans l'aire Drubea-Kapumë et aux appels à projet destinés à l'environnement du Grand-Sud.
- Permettre de favoriser l'information continue des populations voisines et de participer au développement continu des programmes de surveillance et de suivi des opérations d'exploitation.
- Formuler des avis et organiser des points de rencontres/débats afin d'appréhender le climat social des tribus et plus globalement de l'air DJUBEA-KAPUMË

L'objectif est de renforcer les missions à travers la BEC en plusieurs axes

- Mettre en place une étude d'impact social de l'exploitant sur la société Kanak du grand Sud qui pourrait permettre de dégager des pistes de réflexions sur la transformation structurelle de la société Kanak ainsi que d'en apporter quelques recommandations.
- Contribuer au développement local de microprojets à thématique développement durable.
- Élargir la participation aux suivis environnementaux,
- Participer à la surveillance et à la gestion des sites naturels,
- Être une force de proposition et décision dans la gestion du patrimoine naturel de la zone,
- Contribuer à la sensibilisation et la communication auprès des usagers et de la population locale,
- Renforcer et développer les relations avec les différents acteurs agissant dans la zone peu importe leurs finalités

1.3) Ressources financières et humaines

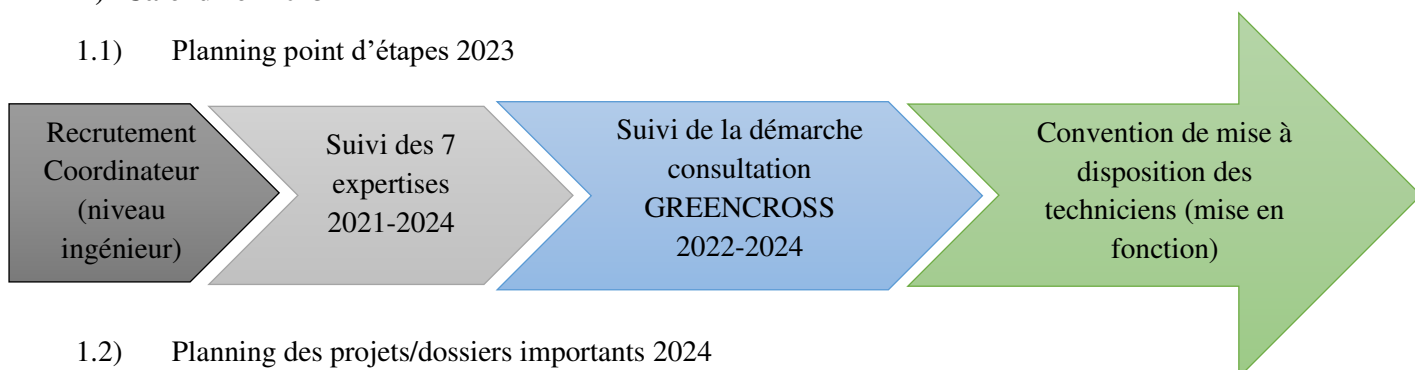
La Brigade Environnementale Coutumière, fonctionnera financièrement grâce à plusieurs sources hypothétique :

- Financements par les appels à projet auxquels la structure répondra et qui interrogera les thématiques environnementales précisées dans le plan d'action.
- Les conventions de financement passées avec des Entreprises ayant une activité impactante dans l'aire Drubea-Kapumë. Les partenariats démarreront début d'année 2023 afin de pouvoir conclure et signer des conventions avant le début d'année 2024.

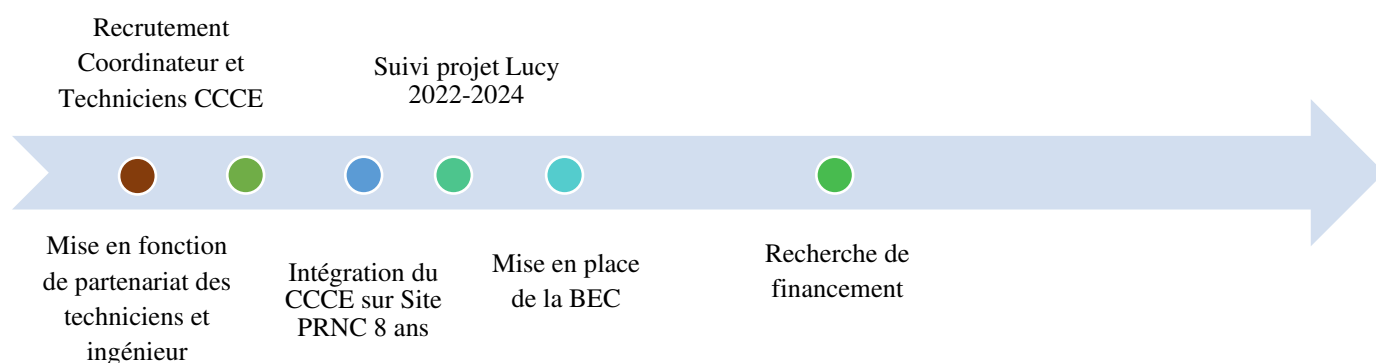
La Brigade Environnementale Coutumière sera composée de 4 éco sentinelles ayant la capacité de répondre aux besoins et missions demandés par la population et les autorités coutumières. Ils seront intégrés aux actions générales du CCCE et sous la responsabilité directe du Coordinateur.

E) Calendrier 2023

1.1) Planning point d'étapes 2023



1.2) Planning des projets/dossiers importants 2024



Conclusion

Ce qu'il faut retenir de l'année 2022 :

- ✚ L'année 2022 a été une année de transition. En effet, le projet de cession de VALE Nouvelle-Calédonie a quelque peu bouleversé l'équilibre social entre l'industriel et les population Kanak de l'aire Djubea-Kapumë. Le conflit qui les a opposés a influencé grandement sur la continuité des activités du CCCE durant l'année 2022. Ajouté à cela la crise sanitaire, le CCCE a dû redoubler d'effort afin de maintenir son activité, continuer sa restructuration et surtout optimiser les dépenses.
- ✚ Mise en œuvre de la politique d'autonomie des structures initiée par le bureau et de la nouvelle organisation du CCCE.
- ✚ Comme précisé en préambule, le CCCE va connaître des changements durant la période 2022-2023 afin de pouvoir répondre aux attentes des populations et faire face à des défis socio-environnementaux toujours plus urgents. L'objectif du CCCE avec sa propre gouvernance est désormais de traiter les problématiques environnementales aussi bien dans la zone d'influence de l'usine du Sud que dans toute l'aire coutumière Drubéa-Kapumë. En ce sens, les membres du CCCE prévoient d'étoffer l'équipe technique et de valoriser les compétences humaines et professionnelles des « gens de l'endroit ».